

L'ÉNONCIATION

L'énonciation est l'action qui consiste à produire un message écrit ou oral.
L'émetteur transmet un énoncé à un **destinataire**, dans un lieu et à une époque donnés, dans une certaine disposition d'esprit et avec une intention déterminée.

I. Les marques de l'énonciation

1. Les indices de la situation d'énonciation

a) Les pronoms. Les indices personnels sont constitués par l'ensemble des pronoms personnels ("je", "tu", "vous"...), des adjectifs et des pronoms possessifs ("mon", "le tien"...), qui renseignent sur l'identité des interlocuteurs et sur les relations qu'ils entretiennent.

b) Les indicateurs de temps et de lieu. Les **indices spatio-temporels** sont constitués par les adverbes et compléments de temps et de lieu ("ici", "demain"...). Les indices de la situation d'énonciation comprennent également le temps et l'aspect accompli ou non accompli des temps composés (présent, passé, futur).

2. Les indices du sentiment et du jugement

a) Les marques de l'émotion. L'expression des sentiments du locuteur se repère à travers les termes **affectifs**, à connotations positives ou négatives. L'émotion du locuteur se traduit par l'intonation, souvent liée au type de phrase :

"Ah ! Si j'avais connu Julien il y a dix ans quand je pouvais encore passer pour jolie!" (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*.)

b) Les marques du jugement. Le locuteur peut exprimer un jugement de valeur, à travers l'emploi de termes **évaluatifs**, c'est-à-dire **laudatifs** (mélioratifs) ou **péjoratifs**.

"La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie." (Camus, *Combat*.)

c) Les termes modalisateurs. Le locuteur exprime son degré d'adhésion au contenu de son énoncé. Il emploie pour cela des termes modalisateurs qui marquent le doute ou la certitude. Il peut s'agir de verbes (douter, sembler, croire, assurer que...) ; d'adverbes et de locutions adverbiales (peut-être, certainement, sans doute, probablement, de toute évidence...) ; de l'emploi du conditionnel ("il aurait travaillé chez son voisin ce jour-là") ou du subjonctif ("qui l'eût cru ?").

II. Les niveaux de langue et l'énonciation

En fonction de la situation d'énonciation dans laquelle il se trouve, le locuteur dispose de trois niveaux de langage différents pour s'exprimer : **familier**, **courant**, **soutenu**.

III. Les discours rapportés

Le style direct	"Je suis clair, affirma-t-il. Je viendrai demain et personne ne pourra m'en empêcher."
Le style indirect	Il affirma qu'il était clair, qu'il viendrait le lendemain et que personne ne pourrait l'en empêcher.
Le style indirect libre	Il partit en songeant aux paroles qu'il avait prononcées. Il avait été clair. Il viendrait le lendemain et personne ne pourrait l'en empêcher.
Discours narrativisé	Il partit en soulignant qu'il s'était exprimé clairement. Il annonça son retour comme un événement absolument certain.